

Tableau : Référentiel de compétence pour les enseignants de français
France - Canada - Suisse - Vietnam

France	Canada	Suisse	Vietnam
1. Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable	1. Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.	1. Agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture	1. Agir en professionnel selon les principes de l'éthique du métier
2. Maîtriser la langue française pour enseigner et communiquer	2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.	2. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	2. Maitriser la langue française pour enseigner et communiquer
3. Maîtriser les disciplines et avoir une bonne culture générale	3. Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.	3. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.	3. Agir en éducateur
4. Concevoir et mettre en œuvre son enseignement	4. Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation	4. Concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études.	4. Concevoir et mettre en oeuvre des situations d'enseignement/apprentissage
5. Organiser le travail de la classe	5. Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.	5. Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves.	5. Prendre en compte des spécificités de l'apprenant et de l'environnement éducatif
6. Prendre en compte la diversité des élèves	6. Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du	6. Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la	6. Evaluer des élèves

	groupe classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.	classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.	
7. Evaluer les élèves	7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.	7. Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap	7. Intégrer les éléments de culture numérique nécessaire à l'exercice du métier
8. Maîtriser les technologies de l'information et de la communication	8. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement/apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.	8. Intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel	8. Concevoir et mettre en oeuvre une démarche individuelle et collective de développement professionnel
9. Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école	9. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.	9. Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.	9. Coopérer avec les parents d'élève et les partenaires de l'école
10. Se former et innover	10. Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.	10. Coopérer avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation de tâches favorisant le développement et l'évaluation des compétences visées.	
	11. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.	11. Communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.	
	12. Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions		